

Page : 1/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit NAFUFILL SC 08

· Code du produit 3289

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de

la préparation Mortier au pistolet

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur : MC-BAUCHEMIE Müller MC-Chimie SARL

 Am Kruppwald 2-8
 8 Avenue Marchande

 D-46238 Bottrop
 F-57520 Grosbliederstroff

 Tel.: +49(0)2041 101-0
 Tel. + 33 3 87 27 29 46

 Fax.: +49(0)2041 101-400
 Fax. + 33 3 87 27 29 47

MC-Bauchemie AG

Siloring 8

CH-5606 Dintikon Tel. +41 56 616 68 68 Fax +41 56 616 68 69

MC-Bauchemie Belgium nv

Bedrijventerrein La Corbeille – Zone D

Conservenstraat 25 2235 Westmeerbeek Tel. +32 15 20 14 62 info@mc-bauchemie.be

Service chargé des

renseignements : Département sécurité du produit msds@mc-bauchemie.com

· 1.4 Numéro d'appel

d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

(suite page 2)



Page : 2/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 1)

Telefon: +49 / (0)700 24112112 (MCR)

Tel.: +1 872 5888271 (MCR)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement

(CÉ) n° 1272/2008 · Pictogrammes de danger Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour

déterminants pour l'étiquetage:

Mentions de danger

ciment Portland, produits chimiques H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/

brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir

le récipient fermé de manière étanche.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

FR



Page : 3/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description :** Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques ≥20-≤30%

EINECS: 266-043-4 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335

· Indications complémentaires

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre

16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales: Pour toute mesure de premiers secours : respecter l'autoprotection

et faire appel à un médecin!

après inhalation : Faire sortir les personnes de la zone exposée à la poussière.

après contact avec la peau : Enlever les vêtements fortement contaminés. Nettoyer avec

beaucoup d'eau et de savon.

· après contact avec les yeux : Rincer pendant 10 minutes sous l'eau courante en gardant les

paupières ouvertes. Toujours consulter un ophtalmologue!

après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Aide médicale

nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de

sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Non nécessaire.

6.2 Précautions pour la

protection de

l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)



Page: 4/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 17.01.2025 Date d'impression: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 3)

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le

chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussière ! Éviter les éclaboussures du produit prêt à l'emploi contenant du ciment ! Éviter le contact avec les yeux et la peau! Se nettoyer soigneusement les mains à la fin du travail et avant chaque pause! Utiliser des produits de soin de la peau ! Changer les vêtements fortement contaminés ! Changer de vêtements à la fin du travail! Appliquer une pommade grasse de protection de la peau avant le début du travail et après chaque pause. Respecter les restrictions d'emploi!

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage:

Stocker les sacs hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité et

de l'eau!

Stocker les conteneurs hermétiquement fermés dans un local bien

ventilé et bien éclairé. Accès réservé au personnel qualifié.

Ne pas stocker dans les salles de pause, les salles de séjour ou les sanitaires, ni dans les cages d'escalier, les couloirs, les voies d'évacuation et de sauvetage, les passages, les allées et les

espaces confinés.

· Indications concernant le stockage commun:

A partir d'une quantité totale de stockage de 200 kg, des

interdictions de stockage en commun s'appliquent.

Ne pas stocker avec des substances des LGK suivantes : 1 ; 6.2 ;

Le stockage avec des substances des LGK suivantes n'est possible que dans les conditions mentionnées dans les TRGS 510

: 4.1A : 5.1C

· Autres indications sur les conditions de stockage :

Conserver au sec et à l'abri du gel.

(suite page 5)



Page: 5/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 17.01.2025 Date d'impression: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 4)

· Classe de stockage : 13

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par

poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances

présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques

Inhalatoire DNEL 1 mg/m³ (ArL)

· Indications complémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques

appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de

protection et d'hygiène : Ne pas conserver de denrées alimentaires dans la zone de travail,

> ne pas manger, boire, renifler ou fumer! Éviter tout contact avec les yeux et la peau!

Se nettoyer soigneusement les mains à la fin du travail et avant les

Utiliser un produit de soin de la peau après le travail (crème

relipidante).

Changer et nettoyer les vêtements fortement souillés !

Changer de vêtements à la fin du travail!

Appliquer une pommade grasse de protection de la peau avant le

début du travail et après chaque pause.

· Protection respiratoire : Pour les travaux avec des charges de poussière plus élevées, filtre

à particules de classe P2

· Protection des mains : Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant

chaque usage.

· Matériau des gants

Gants en coton imprégnés de nitrile.

· Temps de pénétration du

matériau des gants

Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant de

gants de protection et respecté.

· Protection des yeux/du

visage

Lunettes de protection.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 6)



Page: 6/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 5)

· Protection de la peau Pour toutes les parties du corps non couvertes, utiliser une

pommade grasse de protection de la peau!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur : gris

· Odeur : caractéristique · Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition non applicable

non déterminé

· Point d'éclair : non applicable · pH Non applicable.

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non applicable. · dynamique : Non applicable.

· Solubilité

· l'eau : peu soluble · Pression de vapeur : Non applicable.

· Densité et/ou densité relative

non déterminée · Densité : · Caractéristiques des particules Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: poudre

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Le produit n'est pas explosif. Danger d'explosion :

· Informations concernant les classes de

danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant

(suite page 7)



Page : 7/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 6)

· Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique /

conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques

Dermique LD50 2000 mg/kg (Kaninchen)

Inhalatoire LC50/4 h 5 mg/l (Ratte)

· Effet primaire d'irritation :

de la peau : Provoque une irritation cutanée.
 des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 7)

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (STOT) - exposition

cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés

perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques :

Indications générales : Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le

sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

17 00 00 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS

PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)

(suite page 9)



Page : 9/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

	(suite de la page 8
17 09 00	autres déchets de construction et de démolition
17 09 03°	autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 01	emballages en papier/carton
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 02	emballages en matières plastiques
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro	ONU (ou numéro	d'identification
---------------	-------	-----------	------------------

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Polluant marin : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 10)



Page : 10/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 9)

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT Aucun des composants n'est compris.
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales: Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions

eczématiformes de mécanisme allergique.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes** H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche

technique : Département sécurité

Date de la version

précédente: 18.10.2021

· Numéro de la version

précédente: 2

· Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises

dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

(suite page 11)



Page: 11/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 17.01.2025 Révision: 17.01.2025

Numéro de version 25 (remplace la version 24)

Nom du produit NAFUFILL SC 08

(suite de la page 10)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) -

Catégorie 3

* * Données modifiées par rapport à la version précédente